



Protocole Filières : La CGT ne signe pas, il faut ouvrir de véritables négociations d'urgence !

Après consultation des salariés, le C.N.F. (Comité National Fédéral) de la Fédération CGT Santé Action Sociale a pris la décision de ne signer aucun volet du Protocole sur la réforme statutaire de la Fonction Publique Hospitalière.

Dans un contexte de mise en œuvre de réformes majeures visant à déstructurer l'ensemble du tissu sanitaire et social (loi HPST, RGPP, Ordres professionnels...), ce protocole se situe aux antipodes des attentes des salariés de notre secteur professionnel. Il ne répond pas aux exigences de reconnaissance des qualifications, à des déroulements de carrière attractifs, à de meilleures conditions de travail, à des exigences de créations d'emplois, de développement de la formation... Plus grave, il anticipe la réforme sur les retraites en retirant le droit à la retraite anticipée à 55 ans pour la profession infirmière.

Tout au long de ce simulacre de négociations, la Ministre est restée sur une position intangible, déterminée à faire aboutir ses projets.

Alors que le Gouvernement n'a de cesse de nous rabâcher qu'il souhaite développer le dialogue social, prendre en compte la représentativité syndicale, la mise en œuvre du protocole de la Fonction Publique sur le dialogue social n'est toujours pas d'actualité dans la Fonction Publique Hospitalière. D'ailleurs, ce texte n'est toujours pas à l'ordre du jour du calendrier parlementaire...

Malgré une tentative d'habillage pour obtenir quelques signatures, en proposant aux organisations syndicales une position par volet, ce protocole est caduque car ultra-minoritaire, quel que soit le volet.

D'ores et déjà, le CNF de la Fédération CGT Santé Action Sociale appelle les salariés à refuser le chantage à la retraite et à s'inscrire dans un processus d'actions visant à faire ouvrir de véritables négociations.

Fait à Montreuil, le 03 février 2010

N° 72

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil

Tél : 01.48.18.20.98

Fax : 01.48.18.29.81

E-Mail : revendic@sante.cgt.fr